



# Toulenne

## Informations

[facebook.com/mairie.toulenne/](https://facebook.com/mairie.toulenne/) [www.mairie-toulenne.fr](http://www.mairie-toulenne.fr)

N° 257 - Oct 2025

## Edito

### Le cimetière,

### lieu de souvenirs mais intégré à notre environnement communal

Le cimetière est un lieu de recueillement et de mémoire, un lieu de rassemblement et de commémoration, un espace à forte valeur patrimoniale qui perpétue l'histoire du village et de sa population. Il réunit ses habitants autour de récits personnels et communs.

Le cimetière évolue et se modifie à l'abri des regards, souvent à l'écart des villes et villages.

Toutefois, aujourd'hui, les cimetières sont sujets à des changements de gestion et de pratiques. Ils deviennent de véritables enjeux de cadre de vie et de société portés par les habitants eux-mêmes (crémation de plus en plus répandue...).

À Toulenne, par exemple, un columbarium et un jardin du souvenir dédié à la dispersion des cendres des défunt après une crémation, ont été aménagés. De même, une rangée consacrée à la construction de cavurnes a été réalisée dans le cimetière 3.

### L'entretien du cimetière

La municipalité s'est engagée depuis plusieurs années dans la gestion durable de ses espaces verts. La réglementation de janvier 2017 interdit aux collectivités territoriales l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Le cimetière est soumis à l'interdiction de désherbant total depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Notre commune, dans un budget contraint, se doit d'optimiser ses activités espaces verts tout en lui conservant l'aspect rural qui fait son charme. C'est

pourquoi, le choix a été fait de laisser un enherbement naturel se développer dans certains espaces. Celui-ci se veut maîtrisé, entretenu très régulièrement (en principe 1 fois par semaine selon la saison).

Comme tout changement de paradigme, ces bouleversements sur la place du végétal peuvent s'avérer délicats en suscitant parfois l'interrogation, voire la réprobation des usagers.

Pour rappel, le cimetière est un lieu commun où chacun se doit d'entretenir son espace (tombe ou caveau familial). Il est cependant parfois difficile d'atteindre des familles descendantes qui sont éloignées géographiquement ou tout simplement plus existantes. C'est pour cette raison que nous avons procédé ces dernières années au relevage de tombes reconnues comme abandonnées, après recherches, dans le cimetière 1, le plus ancien.

**Comme partout, le moustique-tigre** prolifère dans notre commune. Une des actions pour contrer cette expansion, est de supprimer les réserves d'eau où la femelle moustique pond. C'est en ce sens, que nous mettons à votre disposition du sable afin de remplir les coupelles de vos pots et ainsi éviter l'eau stagnante sur les tombes.

**Le Règlement du cimetière**, qui régit les différentes pratiques et obligations est disponible sur le site de la mairie : [www.mairie-toulenne.fr](http://www.mairie-toulenne.fr) / La commune/ Le cimetière

*La Commission Espaces Verts*

## Commémoration du 11 Novembre

Le Maire, le Conseil Municipal, le Comité du Souvenir invitent la population de Toulenne, les anciens combattants, les enfants des écoles, les sociétés et associations de la commune à venir se recueillir devant le monument aux morts pour honorer la mémoire de ceux qui ont défendu la patrie et sont morts pour la France. La commémoration débutera à 10h30.

Le traditionnel vin d'honneur suivra.





## Don d'Organes

Le don d'organes, un sujet de vie



En France, des milliers de personnes attendent chaque année une greffe.

Derrière chaque transplantation réussie, il y a une chaîne humaine de générosité – celle d'un donneur et de ses proches qui ont su exprimer une volonté claire.

Le don d'organes n'est pas un sujet simple, mais c'est un sujet essentiel. En parler, c'est déjà agir.

### Entre proches, on se le dit

La loi française prévoit que toute personne est présumée donneuse, sauf si elle a exprimé son refus de son vivant. Pourtant, au moment d'un décès, ce sont souvent les proches qui doivent témoigner de la volonté du défunt.

C'est pourquoi il est si important d'en parler dès aujourd'hui : dire à ses proches si l'on souhaite être donneur, c'est leur éviter d'avoir une réflexion difficile dans un moment de douleur.

Un simple échange peut tout changer.

### Un geste citoyen et solidaire

Chaque greffe est une victoire sur la maladie, un nouveau départ pour une personne en attente. **En tant que ville ambassadrice du don d'organes**, notre commune s'engage à relayer ce message d'espoir, à encourager le dialogue dans les familles et à rappeler que le don d'organes est un acte de fraternité.

## Collecte

La mairie de Toulenne met à disposition des cartons de récupération

- de **cartouches d'encre** pour l'entreprise Printerre. Celle-ci travaille avec des personnes handicapées pour retraiter en France des cartouches d'encre, participant ainsi à l'accroissement des comportements vertueux en termes d'écologie, et du fait qu'une partie de l'argent récolté par cette entreprise dans le cadre de ce recyclage des cartouches est reversé à l'association du Rire Médecin.
- de **bouchons en liège** au profit de la recherche contre le cancer.
- de **piles** au profit du Téléthon.



## Le Parcours de citoyenneté : Le recensement obligatoire 4ème période 2025

Tous les jeunes Français, garçons et filles, nés en **OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2009** doivent se faire recenser à compter du **1er jour anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera alors remise. Se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



## Permanences

**Urbanisme** : Le mercredi après-midi sur rendez-vous - Mairie

**CCAS** : Le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous - Mairie

**ADIL33** : Information sur le logement. 05 57 10 59 43 afin de convenir d'un rendez-vous avec un conseiller en télétravail, soit en envoyant un courrier électronique sur la messagerie : [contact@adil33.com](mailto:contact@adil33.com). Informations sur [www.adil33.org](http://www.adil33.org). **FIN DES PERMANENCES À TOULENNE. Vous pouvez prendre rendez-vous à Bazas, Cadillac ou Podensac.**

**CAUE** : Conseil en architecture et environnement «Construire, agrandir, restaurer, aménager». Sur rendez-vous, au 05 40 34 50 01 - 26 rue Maubec à Langon, Service des ADS de la CdC Sud Gironde.

**Ma commune, Ma Santé** : Uniquement sur rendez-vous au 05 64 10 00 48 avec M. Franck JORIGNE.



## État Civil

Vous désirez faire paraître dans votre bulletin municipal un avis de naissance, de mariage ou de décès. Veuillez contacter la mairie au 05 56 63 48 39 ou envoyer un courriel à [accueil@mairie-toulenne.fr](mailto:accueil@mairie-toulenne.fr)

## Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Jeudi : Fermé au public. - Samedi : Fermé.

Si vous avez besoin de joindre pendant le week-end un élu suite à un problème sur la commune, veuillez contacter le numéro suivant : 05 56 63 48 39. Votre appel sera transféré directement sur le portable de l'élu de permanence. Nous vous remercions d'utiliser celui-ci à bon escient. En cas d'indisponibilité momentanée de ce dernier, vous êtes invité(e) à laisser votre numéro de téléphone pour être rappelé(e). Merci de votre compréhension.

## Vos Services

**Sous-Préfecture** : Du Lundi au Vendredi : de 9h à 12h30.

Uniquement sur rendez-vous : Lundi, Mercredi et Jeudi : 14h à 16h.

**Sictom** : Horaires du centre de recyclage de Langon : du lundi au vendredi : 9h à 12h - 13h30 à 17 h. Le samedi : 9h à 17h.

### Ramassage des Ordures Ménagères :

Mardi matin, tous les 15 jours, suivant son secteur.

**Ramassage des Déchets Verts** : Mardi matin, tous les 15 jours, suivant son secteur.

**Ramassage des emballages, papiers** : Vendredi matin, tous les 15 jours, suivant son secteur.

**La Poste** : Lundi au vendredi : de 14h à 16h30  
Samedi : Fermé.

Bulletin d'information de TOULENNE.

Directeur de la Publication : Christian

DAIRE, Maire. Mise en page,

Imprimerie : Sauternes Impression.

Photos : Mairie.

Site : [www.mairie-toulenne.fr](http://www.mairie-toulenne.fr)



# Informations

## ADIL

L'ADIL de la Gironde vous apporte une information complète, neutre, personnalisée et gratuite sur toutes les questions de logement.

Notre nouveau siège social situé à Pessac, zone Europarc, 4 rue Gustave Hertz est réouvert au public. Nos horaires et nos jours d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, excepté le jeudi, uniquement de 14h à 17h et nos consultations sont toujours sans rendez-vous.

Notre standard est ouvert aux mêmes horaires au : 05 57 10 09 10.

Une ligne téléphonique est dédiée uniquement à la prise des rendez-vous dans nos permanences départementales : le 05 57 10 59 43 du lundi au vendredi de 14h à 17h.

**Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre site internet : [www.adil33.org](http://www.adil33.org)**



## ASEPT Bien vieillir

## La ruche en Sud Gironde

**COUP D'ENVOI**  
SUD GIRONDE

Le programme Coup d'Envoi Sud Gironde

100% pris en charge vous accompagne dans la création, la structuration et le développement de votre entreprise ou association.

Vous souhaitez lancer votre activité ?

Pendant 6 mois, La Ruche® vous guide pas à pas dans toutes les étapes de la création de votre projet. Bénéficiez d'un suivi individuel et de temps collectifs avec une promotion d'entrepreneurs de votre département.

Les lieux

Communautés de Communes Convergence Gironde, Sud Gironde, Réolais et Bazadais dans le sud de la Gironde.

**100% gratuit**

**LA Ruche®**  
accompagne, forme, soutient et offre un espace pour vous réaliser partout en France

Vous êtes prêt à lancer votre projet ? Complétez le formulaire ci-dessus et nous vous contacterez rapidement

**05 57 83 77 19**  
[bordeaux@la-ruche.net](mailto:bordeaux@la-ruche.net)

Nos partenaires

**PROGRAMME**  
**COUP D'ENVOI**  
SUD GIRONDE

6 mois GRATUIT suivi individuel et temps collectifs avec une promotion d'entrepreneurs pour structurer votre projet et créer votre activité

J'entreprends avec **LA Ruche®**

## Don du Sang

**DON DE SANG**  
Sur RDV : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

**Langon**  
Espace Claude Nougaro  
**Jeudi 6 novembre**  
**15h - 19h**

**PARTAGEZ DONNEZ**



## ASEPT Budget

Mardi 4 novembre 2025  
De 14h30 à 16h30

Espace culturel  
81 Avenue du 8 mai 1945  
33210 TOULENNE

En partenariat avec la commune de TOULENNE



## Résumé du Conseil Municipal

### Décisions à prendre

#### 1] Ouverture d'un poste d'agent technique à temps non complet

M. le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'agent technique à temps non complet (17,5/35ème) de catégorie C à compter du 1er novembre 2025 afin de nommer M. Vincent COURREGELONGUE sur celui-ci, pour assurer le bon fonctionnement des services communaux, notamment du fait de la vacance de poste liée au décès de Christophe ROY.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

#### 2] Actualisation du régime indemnitaire de la police municipale

Ce nouveau dispositif permet d'actualiser le régime indemnitaire de notre policier municipal (grade de brigadier-chef principal) et de lui permettre de percevoir une indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) qui est composée obligatoirement d'une part fixe et d'une part variable.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de réaliser cet emprunt.

#### 3] Mise en place d'une commission auprès du CGRE liée à l'encaissement des créances

M. le Maire rappelle que la mairie avait décidé de prendre en charge depuis 2012 le recouvrement des factures émises pour le compte du CGRE (Comité de Gestion du Restaurant d'Enfants) concernant la restauration scolaire (soit les créances) et de régler celles-ci au comptant auprès du CGRE.

Si la mairie n'avait pas opéré ce changement de fonctionnement, la pérennité de l'association était en danger. Grâce à ces rentrées d'argent régulières, l'association a actuellement une viabilité financière saine et c'est dans ce cadre, qu'il semble logique de compenser le risque financier de la Mairie (soit les impayés) sur l'encaissement des repas, car il est de plus en plus important.

Il est proposé le versement par le CGRE à la commune d'une commission d'affacturage de 3% lors du recouvrement des factures émises par la commune pour la restauration scolaire.

Ce taux de 3 % pourra être revu à la baisse si

les encaissements de la part des créanciers «récalcitrants» s'améliorent et dans quelques années, le temps d'absorber les charges financières liée à la rupture conventionnelle pour raisons de santé de Christian MEUSNIER.

En complément sur ce point, M. le Maire propose de mobiliser le surplus perçu dans le cadre de la politique de la «cantine à 1 €», correspondant au versement par l'Etat d'un bonus d'un euro supplémentaire pour chaque repas facturé depuis septembre 2024 et répondant aux attentes de la Loi EGALIM.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### 4] Acquisition auprès du Pôle de Gestion des Patrimoines Privés de l'Etat d'une partie de la parcelle cadastrée B1117 en vue de prolonger l'emprise du chemin rural de Gavach

M. le Maire rappelle aux élus les échanges avec le Service de l'Etat chargé de la Gestion des Patrimoines Privés (SGPP) relatif au projet d'acquisition de l'emprise de la voie d'accès desservant l'ancienne propriété LATRILLE depuis la «Route de Gavach - VC n°8».

Malgré une demande de cession formulée à l'Euro symbolique, le pôle «Évaluations domaniales» n'a accepté qu'une cession au prix de 480 € (outre les frais de géomètre et d'acte).

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le principe de cette acquisition, sous réserve de la confirmation de la propriété de cette voie.

#### 5] Adhésion au groupement de commandes entre la CdC Sud-Gironde et les communes

Dans un contexte d'augmentation des coûts, il semble pertinent de regrouper les acheteurs publics pour effectuer certains achats et ainsi réaliser des économies d'échelle.

Il est proposé de constituer un groupement de commande entre la Communauté de Communes et les communes membres de la CdC qui le souhaitent, ayant pour objet d'effectuer conjointement différentes commandes identifiées ci-après :

Maîtrise d'œuvre de travaux de voirie, travaux de voirie, contrôles de jeux extérieurs, contrôles électriques, contrôles incendie.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### 6] Renouvellement de la convention de fourrière pour animaux avec la SPA de Bordeaux

La SPA, reconnue d'utilité publique, assure pour le compte de la commune le service de fourrière pour animaux qui incombe aux municipalités en application du Code Rural et de la pêche maritime. Une nouvelle convention doit être conclue pour une durée de 3 ans à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

En contrepartie des services rendus, la commune de TOULENNE s'engage à verser chaque année à la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest située à MERIGNAC, une indemnité forfaitaire et révisable fixée à 0,68 € net (exonération de TVA) par habitant (environ 1 970 € / an).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### 7] Remboursement des frais de mission liés au 107<sup>e</sup> Congrès de l'A.M.F.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet l'indemnisation de certains frais de déplacement et de séjour pour les conseillers dans l'exercice de leur mandat :

Pour l'année 2025, M. le Maire propose au conseil municipal de conférer à Mme Nadège DESCLAUX un mandat spécial pour l'accompagner au Congrès annuel de l'Association des Maires de France, manifestation se déroulant du 18 au 20 novembre 2025. La commune prendra en charge ses frais de mission dans le respect des dispositions en vigueur.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### 8] Dénomination d'une nouvelle voie : «Allée Merlot»

M. le Maire rappelle aux membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

À cette fin, M. le Maire soumet au conseil municipal la proposition de dénomination de la voie desservant les futures habitations du nouveau lotissement en bordure de l'allée de Louloumet, «Allée Merlot».

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

### Informations

#### 1] DIA [Déclarations d'intention d'aliéner]

Le conseil municipal abandonne son droit de préemption pour les affaires qui lui sont présentées. Cet avis sera transmis au Président de la CdC du Sud Gironde pour validation.

#### 2] Présentation par M. LAMARQUE du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'année 2024.

L'eau distribuée à Toulenne provient du forage de Barsac. Elle est gérée par le syndicat des eaux de Barsac, Preignac Toulenne.

Volume d'eau potable prélevé au forage de

Barsac : 341 216 m<sup>3</sup> [-12.4 %/2023].

Volumes facturés : 314 843 m<sup>3</sup> [-1.1 % / 2023].

**Rendement du réseau : 92.3 % [66.02 % en 2020 soit une augmentation du rendement de 26.28 %]**

Population : 7023 h.

Nombre d'abonnés : 3671 (+ 1.66 % / 2023).

Nombre d'abonnés par communes : Barsac : 1139, Preignac : 1083, Toulenne : 1449.

Consommation annuelle / abonnés : 85.76 m<sup>3</sup>.

**Ratios** : Charges de personnels : 42.65 %.

Annuités de la dette : 9.75 %

Tarifs HT : Partie fixe : 84.72. Partie consommation : 0 à 80 m<sup>3</sup> : 0.91; Plus de 80 m<sup>3</sup> :

1.85

**Exécution du budget** : (Voir tableau ci contre)

**Qualité de l'eau** :

Analyses microbiologiques : 100 % conformes

Analyses Physico-chimiques : 96.6 % conformes

L'eau du robinet distribuée à Barsac, Preignac et Toulenne ne contient pas de PFAS.

**Le personnel** : le syndicat emploie 6 agents : 4 à temps complet, 2 à temps non complet.

**Les projets 2025** :

Sécurisation de la ressource par la création d'un nouveau forage à Toulenne (Travaux en cours).



# Conseil municipal du 17 octobre 2025

	Mandats émis	Titres émis	Résultats antérieurs	Solde
Exploitation	682522,43	826387,40	528857,78	672722,75
Investissement	351725,49	585757,83	212542,17	446574,51
Total budget	1034247,92	1412145,23	741399,95	1119297,26

Renouvellement de canalisations et branchements dans les centres villes des communes de Barsac et de Preignac (Travaux terminés).

## 3] Présentation par M. BALADE du rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets (SICTOM)

Ces chiffres traduisent concrètement le succès des politiques publiques que nous avons mises en place : la généralisation progressive de la collecte en porte-à-porte des emballages, combinée à la réduction de la fréquence de collecte des OMR. Ces efforts, partagés avec les habitants et les communes, nous permettent de mieux maîtriser les coûts tout en améliorant la qualité de notre tri et de nos services.

(Voir Chiffres clés ci-contre)

## 4) Présentation par Mme SÉSÉ-DUVILLE du compte rendu de la commission Espaces verts 17/09/2025

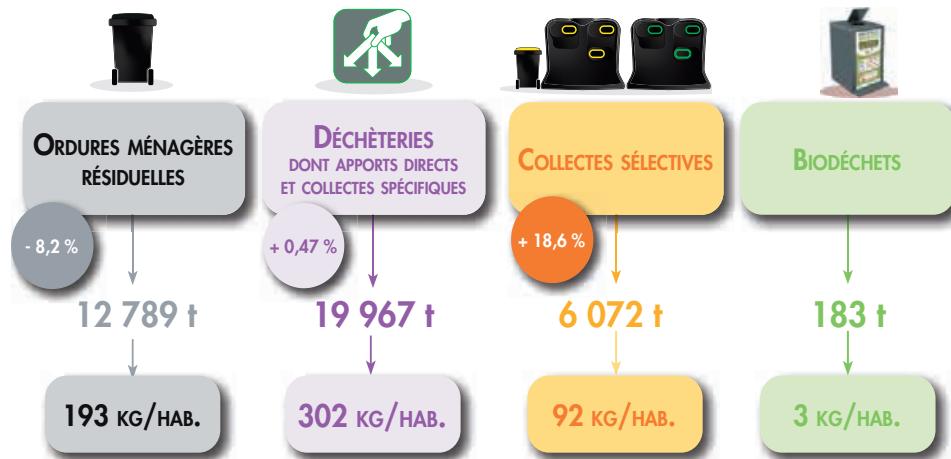
- Les conditions météorologiques de ce printemps / été : grêle + pluie en mai puis sécheresse. L'entretien des trottoirs est toujours problématique à certaines périodes.
- Trottoirs rue des Pins Francs réaménagés : des plantations sont à reprendre.
- Avenue du stade : 2 pins ont été coupés et remplacés par des chênes.
- Cimetière : le plan de relevage des tombes du cimetière 1 est terminé. Il n'est plus possible d'utiliser de désherbant total. Un engazonnement naturel s'installe. L'entretien est régulier (tonte, arrachage des herbes).
- Rétrocessions des lotissements Gaubert et Castaing : elles sont en cours. Il est demandé que les espaces verts soient en état (arbres, arbustes).
- Le stade nécessite d'adapter l'entretien en fonction de son utilisation. Il est de plus en plus utilisé. L'accès libre du stade d'entraînement ne permet pas de réaliser un entretien de fond, car les interdictions d'accès ne sont pas respectées.
- Bois communal et Bois de Jean Blanc : les plantations et l'entretien sont planifiés.
- Plantes invasives : Datura à éviter, peut être dangereuse à ingurgiter, à toucher. Idem pour les Ailanthes, Phytolacca. Les Arbres de la Pampa sont interdits et sont à détruire.
- Le chemin de randonnée le long de la Garonne est entretenu par nos soins, en collaboration avec le Département.

### Prochains conseils :

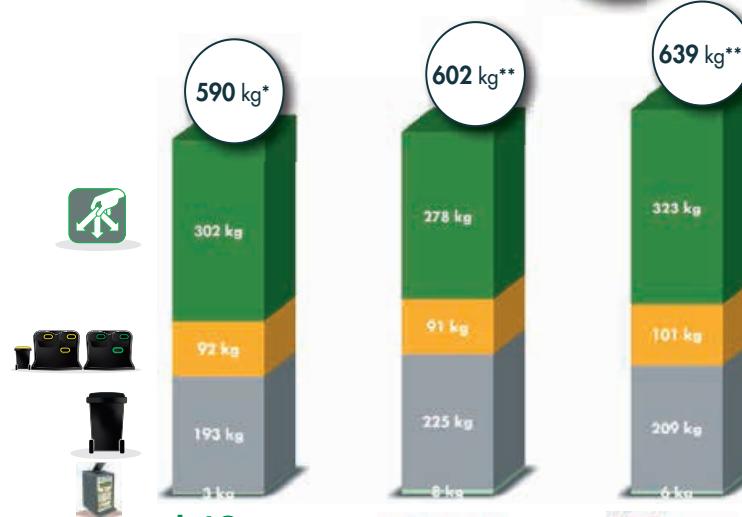
Vendredi 21 novembre  
et Vendredi 19 décembre  
à 18 h 30

## Chiffres clés

### Déchets ménagers et assimilés



### DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)



\* Données Sictom du Sud-Gironde 2024

\*\* Données AREC 2023



## Amicale Touennaise

Forte de son succès, l'Amicale Touennaise, après seulement 8 mois d'existence, a atteint le nombre de 60 adhérents, qui pratiquent avec convivialité 3 activités :

- la marche le mardi après-midi,
- la pétanque le mercredi après-midi,
- la belote le jeudi après-midi.

Ayant atteint le seuil maximum de capacité d'accueil des infrastructures mises à notre disposition par la mairie de Toulenne, l'Amicale ne peut plus accueillir de nouveaux adhérents pour 2025.

Mais si nos activités vous intéressent, vous pouvez prendre contact début 2026 avec le président Pierre ÉLUARD au **07 80 47 65 94 - Mail : amicale.touennaise@gmail.com**



## APE

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves s'est tenue le vendredi 19 septembre. Après un récapitulatif des événements de l'année passée et une présentation du bilan financier, les parents présents ont élu les membres du nouveau bureau.

Ainsi, cette année, Amélie, Ana, Camille, Cyril et Hélène occupent respectivement les postes de secrétaire, trésorière, vice-secrétaire, vice-président et présidente.

Pouvant compter sur une superbe équipe de parents motivés et investis, c'est avec enthousiasme que le bureau se lance dans cette nouvelle année au côté des enfants !

N'hésitez pas à nous rejoindre : vous pouvez nous contacter par mail : [apetouenne33210@gmail.com](mailto:apetouenne33210@gmail.com) - <https://www.facebook.com/apetouenne/>

À bientôt !



## En voix La Musique

Il est encore temps de rejoindre le chœur En Voix la musique de Toulenne.

Reprise des cours après les vacances de la Toussaint le mardi 4 novembre à l'Espace Culturel, de 20 h à 21h30.

Le chœur compte actuellement 23 choristes : 4 hommes 10 soprano, 9 alti.



Chants en cours d'apprentissage : Bella Ciao, «Jeanne» de Laurent Voulzy, «Je vole» de Michel Sardou, «Ladilafé» de Tryo, «Dans les yeux d'Émilie» de Joe Dassin.

Échauffement corporel et vocal en début de répétition.

Si vous aimez chanter et partager un moment convivial, aucune connaissance musicale n'est nécessaire, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Pour nous contacter : **Marie-France DARRIEULAT : 07 82 92 01 33 / 05 56 62 36 98**

## ATPH

### Que ce concert fut beau !

Sans doute, les conditions idéales étaient-elles réunies en ce dimanche 19 octobre pour que le groupe polyphonique basque KRIOLINAK TALDEA offre aux Toulennais un concert d'une aussi rare qualité en l'église Saint-Saturnin !

Tout d'abord, une assistance nombreuse en communion totale avec les artistes. Ensuite, un lieu à l'acoustique parfaite ; puis des chanteurs dans une forme étincelante, au sommet de leur art, aux voix chaudes, puissantes n'excluant pas les nuances contrastées. Enfin, un répertoire renouvelé, d'une délicate richesse, faisant revivre des chants anciens magnifiquement revisités musicalement par le talentueux accordéoniste Yves Larcadie, le puissant ténor Ramùn Saint-Martin et l'impressionnant guitariste baryton Ramùn Farigel à l'enthousiasme communicatif !



## ATPH

### SALON DU LIVRE

Le Centre du Patrimoine Sud Gironde en partenariat avec l'association ATPH de Toulenne, un salon du livre qui se déroulera les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 novembre au sein de l'Espace Culturel de Toulenne. Alain Miot convie les écrivaines et les écrivains, ainsi que les maisons d'édition à prendre contact avec lui pour ceux qui seraient susceptibles d'être intéressés par ce projet.

### Informations complémentaires:

**Mail : alainmiot33@gmail.com**

**Téléphone : +33 6 23 52 47 70**

## SALON DU LIVRE

1ER & 2 NOVEMBRE 2025

### ESPACE CULTUREL TOULENNE



### ORGANISATION

ASSOCIATION TOULENNENE PATRIMOINE HISTOIRE  
CENTRE DU PATRIMOINE DU SUD GIRONDE

### RENSEIGNEMENTS

**ALAIN MIOT 06 23 52 47 70**

[alainmiot33@gmail.com](mailto:alainmiot33@gmail.com)

Ingrédient par nos soins

## Ludothèque



**ECHANGE**

**PARTAGE**

**RENCONTRE**

**DECOUVERTE**



**JOURNÉE CHANTIER PARTICIPATIF**

**THEME :**  
**Circuits, Garages et Petits Véhicules**

**VENDREDI**  
**7 NOVEMBRE 2025**  
**9H - 17H**

Viens nous aider à trier,  
nettoyer, réparer,  
le temps d'une journée !

Pas besoin de compétences  
particulières !

Dans une ambiance conviviale  
deviens acteur du réemploi

**INSCRIS TOI MAINTENANT**

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION  
05 56 76 78 83  
[secondeviejeu@gmail.com](mailto:secondeviejeu@gmail.com)



## COS



## LOTO

Vendredi 14 Novembre

Espace Culturel  
de Toulenue  
à 20h30  
(ouverture des portes dès 19h30)



Buvette et gourmandises  
sur place

1€ le carton - 10€ les 12

Tel : 05.56.63.48.39

## Cross Solidaire

### MARCHE ET CROSS SOLIDAIRES

SAMEDI 15 NOVEMBRE Départ libre entre 9h et 11h STADE DE TOULENNE



Marchons, courons contre les violences sexistes et intrafamiliales

PARTICIPATION MINIMALE DE 2€ PAR PERSONNE (OU DON LIBRE)

Faisons mieux qu'en 2024 avec 1056 kms parcours !



INSCRIPTION SUR PLACE LE JOUR J

FONDS REVERSES A L'ASSOCIATION RENOVATION

Village associatif, animations sportives...

Dans le cadre du réseau des acteurs de lutte contre les violences en Sud Gironde  
Renseignements : Elsie de la Grange - [elsie.de.la.grange@pole.sudgironde.fr](mailto:elsie.de.la.grange@pole.sudgironde.fr) - 09 76 54 77 52



«Tous les articles et photos destinés à la publication devront nous parvenir avant le 21 de chaque mois.  
Courriel : [communication@mairie-toulenne.fr](mailto:communication@mairie-toulenne.fr)»

## Judo Club

Un moment inoubliable au PAMM de Lormont !

Le samedi 11 octobre, nos judokas ont eu la chance de participer à l'inauguration du **Pôle des Arts Martiaux Métropolitain (PAMM)**, fraîchement rénové. Ce dojo impressionnant a accueilli un événement exceptionnel, marqué par la présence de l'équipe de l'**Itinéraire des Champions** : Cathy Arnaud, Luka Mkheidze, Fanny-Estelle Posvite... et l'invité surprise **TEDDY RINER** !

Nos jeunes ont pu assister à une démonstration spectaculaire des champions, suivie d'une animation sportive où ils ont pratiqué leur discipline en appliquant les précieux conseils reçus. Sourires, échanges et étoiles plein les yeux : une expérience gravée dans les mémoires.

Et ce n'est pas tout ! Nous sommes fiers de souligner la participation de **nos deux jeunes arbitres**, présents en tant que bénévoles pour contribuer au bon déroulement de cette journée. Une belle preuve d'engagement et de passion pour le judo !

Ju-jitsu / Self-Défense [né en 2013 et avant] : Lundi de 19h30 à 21h00  
Judo Enfant [né en 2017, 2018 et 2019] : Mardi de 18h00 à 18h45

[né en 2014, 2015 et 2016] : Mardi de 18h45 à 19h45

[né en 2016 et 2017] : Jeudi de 18h45 à 19h45

[né en 2018 et 2019] : Vendredi de 18h00 à 18h45

[né en 2014 et 2015] : Vendredi de 18h45 à 19h45

Judo Ados/Adultes [né en 2013 et avant] : Mardi et Jeudi 19h45 à 21h00

Perfectionnement Technique : Vendredi à 20h00

Taïso [né en 2013 et avant] : Mercredi de 19h30 à 20h45

Éveil Judo [né en 2020 et 2021] : Jeudi de 18h00 à 18h45

Pour plus d'informations, rendez-vous au dojo Pierre MOUTET, 30 rue de Vincennes à Toulenue, ou contactez le club au 07 82 07 03 07



## Gym Autrement

Reprise des cours le mercredi 5/11 au Complexe sportif de 18h à 19h15, le jeudi 6/11 de 14h30 à 15h30. Les cours sont mixtes.

Pratique corporelle basée sur la reconquête de la respiration, source du mouvement, pour retrouver une souplesse musculaire et articulaire. Remplacer la notion de force par la notion de sensibilité (proprioception).

Cette année, ce sera un travail en lien avec la respiration pour remobiliser sa colonne vertébrale, arbre de vie du corps humain.

Tout un programme où la notion de temps n'existe pas !!! Il faut apprendre à savoir attendre... Bonne rentrée et bienvenue aussi nouveaux arrivants !

Contact : Marie-France DARRIEULAT : 07 82 92 01 33 / 05 56 62 36 98





RUBAN ROSE



# TOULENNE

Espace Culturel

Samedi 15 Novembre  
A 20H30

La troupe de Théâtre de Bieujac

**Les Bactérires**

Joue son spectacle

**"Sur la place des marronniers"**

Entrée libre avec  
participation au chapeau

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION  
**"RUBAN ROSE"**



L'ASSOCIATION "RUBAN ROSE"  
DÉDIÉE À L'INFORMATION SUR LE CANCER  
DU SEIN ET LE DÉPISTAGE PRÉCOCE